

RCS : ALENCON
Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 70008
Numéro SIREN : 347 220 089
Nom ou dénomination : ARGENTAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2017 sous le numéro de dépôt 3772

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ALENCON

81 RUE DU GUE DE SORRE
61000 ALENCON
INFOGREFFE 0 899 70 22 22
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL : 02.33.26.17.55

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 AVENUE JACQUES CARTIER
BP 30123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF : CLOTURE AU 31/03/17 ST
N/REF : 72 B 70008 / 2017-B-3772

Le greffier du tribunal de commerce d'Alençon certifie qu'il a reçu le 06/12/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Concernant la société

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
21-23 rue Pierre Bérégovoy
61200 Argentan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3772 le 06/12/2017

R.C.S. ALENCON 347 220 089 (72 B 70008)

CABINET

Fait à ALENCON le 06/12/2017,

LE GREFFIER





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ARGENTAN DISTRIBUTION

21-23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. Alençon 347 220 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2016 au 31 Mars 2017

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	31 617 469	19 694 463	11 923 005	12 846 737
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 600 115	94 879	1 505 235	1 503 073
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	102 351	94 879	7 471	5 309
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	1 497 763
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 791 465	19 599 584	7 191 881	8 173 774
TERRAINS	954 749	403 358	551 391	549 867
CONSTRUCTIONS	20 536 573	14 818 779	5 717 793	6 538 182
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 003 586	4 120 781	882 804	1 032 883
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	265 981	256 664	9 316	14 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	30 575		30 575	33 775
AVANCES ET ACOMPTES				5 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 225 888		3 225 888	3 169 889
PARTICIPATIONS	1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	223 461		223 461	185 429
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 253 600		1 253 600	1 247 350
PRETS	469 204		469 204	451 132
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	7 622		7 622	13 977
ACTIF CIRCULANT	9 077 635	25 340	9 052 295	8 755 006
STOCKS ET EN-COURS	6 122 393		6 122 393	6 019 718
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 152		12 152	9 866
MARCHANDISES	6 110 241		6 110 241	6 009 851
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 093 635	25 340	2 068 295	1 631 374
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	356 045	25 340	330 705	128 002
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 737 590		1 737 590	1 503 371
CREANCES DIVERSES (3)	516 204		516 204	596 927
DISPONIBILITES	225 909		225 909	398 497
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	119 491		119 491	108 488
TOTAL GENERAL	40 695 104	19 719 803	20 975 300	21 601 744
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			154 119	97 516



BILAN

PASSIF		Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		5 395 598	5 557 306
CAPITAL		500 000	500 000
RESERVES		3 650 039	3 880 713
RESERVE LEGALE		50 000	50 000
AUTRES RESERVES		3 600 039	3 830 713
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 245 559	1 169 325
PROVISIONS REGLEMENTEES			7 266
RAPPEL CAPITAUX PROPRES		5 395 598	5 557 306
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			136 869
PROVISIONS POUR RISQUES			136 869
DETTES (1)		15 579 702	15 907 568
DETTES FINANCIERES (2)		6 915 590	7 295 362
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)		5 923 368	6 405 618
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		992 221	889 744
DETTES D'EXPLOITATION		8 527 863	8 471 450
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 131 230	5 005 540
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 179 449	3 234 349
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		217 183	231 560
DETTES DIVERSES		136 248	140 755
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		57 671	69 107
AUTRES DETTES DIVERSES		78 576	71 647
TOTAL GENERAL		20 975 300	21 601 744
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		4 693 945 10 885 757	5 414 130 10 493 438
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		942 342	377 211

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 386 594	66 403 693
VENTES DE MARCHANDISES	64 975 359	65 161 869
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	55 040	49 625
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	897 639	889 807
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	65 928 039	66 101 302
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 603	23 086
REPRISES SUR PROVISIONS	181 613	34 418
TRANSFERTS DE CHARGES	53 675	90 711
AUTRES PRODUITS	192 662	154 174
CHARGES D'EXPLOITATION	64 176 926	64 374 624
ACHATS DE MARCHANDISES	50 186 247	50 417 101
VARIATION DES STOCKS	(100 389)	(40 832)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(17 742)	72 312
VARIATION DES STOCKS	(2 818)	1 238
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 502 804	4 474 833
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 190 894	1 136 238
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 264 929	5 220 094
CHARGES SOCIALES	1 680 780	1 781 191
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 253 795	1 232 533
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	25 340	30 323
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		11 469
AUTRES CHARGES	193 084	38 120
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 209 667	2 029 069
PRODUITS FINANCIERS	74 334	77 925
PARTICIPATIONS	64 884	70 816
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 067	5 754
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 382	1 354
CHARGES FINANCIERES	136 677	145 747
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 677	145 747
RESULTAT FINANCIER	(62 342)	(67 821)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 147 325	1 961 247


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 410	134 141
SUR OPERATIONS DE GESTION		73 202
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 943	1 960
REPRISES SUR PROVISIONS	21 466	58 979
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 458	35 650
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 458	18 265
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1 798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		15 587
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 951	98 491
PARTICIPATION DES SALAIRES	453 448	432 544
IMPOTS SUR LES BENEFICES	460 270	457 869
<i>Total des produits</i>	<i>66 487 339</i>	<i>66 615 760</i>
<i>Total des charges</i>	<i>65 241 780</i>	<i>65 446 435</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 245 559	1 169 325
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	9 943	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées	62 981	63 566
Charges financières concernant les entreprises liées	11 121	6 513

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 24 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement ANC N°2015-06, un test de dépréciation a été mené afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds commercial ; aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur du fonds. Sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 15 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles diverses :

Absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012

Fonds de commerce	639 974	-	-	639 974
Terrain	-	-	-	-
Construction	-	-	-	-
	639 974			639 974

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 595 781	12 322	7 988	1 600 115
Immobilisations corporelles	26 570 423	261 743	40 700	26 791 466
Immobilisations financières - titres	2 519 350	6 250		2 525 600
Immobilisations financières - créances	650 539	72 135	22 386	700 288
	31 336 094	352 450	71 074	31 617 469

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	92 708	10 160	7 988	94 880
Immobilisations corporelles	18 396 648	1 243 636	40 700	19 599 584
	18 489 356	1 253 796 (*)	48 688	19 694 464
(*) Dont dotation :		1 075 650		
. linéaire				
. dégressive		178 146		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	7 267		7 267	
Provisions pour risques et charges (1)	136 869		136 869	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	58 944	25 340	58 944	25 340
	203 080	25 340 (*)	203 080 (*)	25 340
(*) Dont :		25 340	181 613	
. exploitation				
. financier				
. exceptionnel			21 467	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 136 869
- montants repris parce que devenus sans objet : -

(1) En janvier 2017, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la société coopérative nationale mettant ainsi fin au contentieux l'opposant au Ministère de l'Economie. La provision est reprise et la charge définitive est constatée en résultat courant (123 k€).

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	700 288	154 119	546 169
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 093 636	2 093 636	
Créances diverses	516 205	516 205	
Charges constatées d'avance	119 492	119 492	
	3 429 621	2 883 451	546 169

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	951 963	951 963		
Emprunts bancaires (1)	4 971 406	888 320	2 575 129	1 507 957
Emprunts & dettes financières divers (2)	992 222	607 614	384 608	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 527 863	8 301 612		226 251
Dettes diverses	136 248	136 248		
Produits constatés d'avance				
	15 579 702	10 885 757	2 959 738	1 734 208

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 5 427

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 100 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 1 150 642

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 554 121

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 077 159	2 898 200	64 975 359
- Production vendue (biens)	53 154	1 886	55 040
- Production vendue (services)	850 812	46 828	897 640
	<u>62 981 125</u>	<u>2 946 914</u>	<u>65 928 039</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	17
- Employés	<u>170</u>
	200

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 270 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, d'innovation, de formation, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017, au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 288 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et Amendes (dont non déductibles 1 685 €)	4 928	-
Intérêts de retard s/contrôle URSSAF	1 330	-
Subvention accordée à une filiale	8 200	-
Cession immobilisations corporelles	-	4 600
Provision pour investissements	-	7 267
Provision pour risques et charges	-	14 200
Produits exceptionnels divers	-	344
	14 458	26 411

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	226 724
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	226 724
	<u>453 448</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	603 390
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-143 120</u>
	460 270

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	260 549

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 4 971 407 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	200 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 074 053	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

664 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprises liées	S.C.I. PYRAMIDE	S.A.R.L. OILDIST	S.A.S. MARTHOLD
Participations	1 197 000	75 000	-
Créances rattachées à des participations	125 376	98 085	-
Titres immobilisés divers	-	585	-
Créances diverses	-	-	294 349
Emprunts et dettes financières divers	-	-	554 121
Produits de participation	61 047	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	1 349	585	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	11 121
Produits exceptionnels reprises sur provisions	-	8 200	-
Charges exceptionnelles subvention accordée	-	8 200	-

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
61 200 ARGENTAN
R.C.S. ALENCON 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 543
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	125 376
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	63 805
Résultat du dernier exercice clos	61 372
Dividendes encaissés	61 047

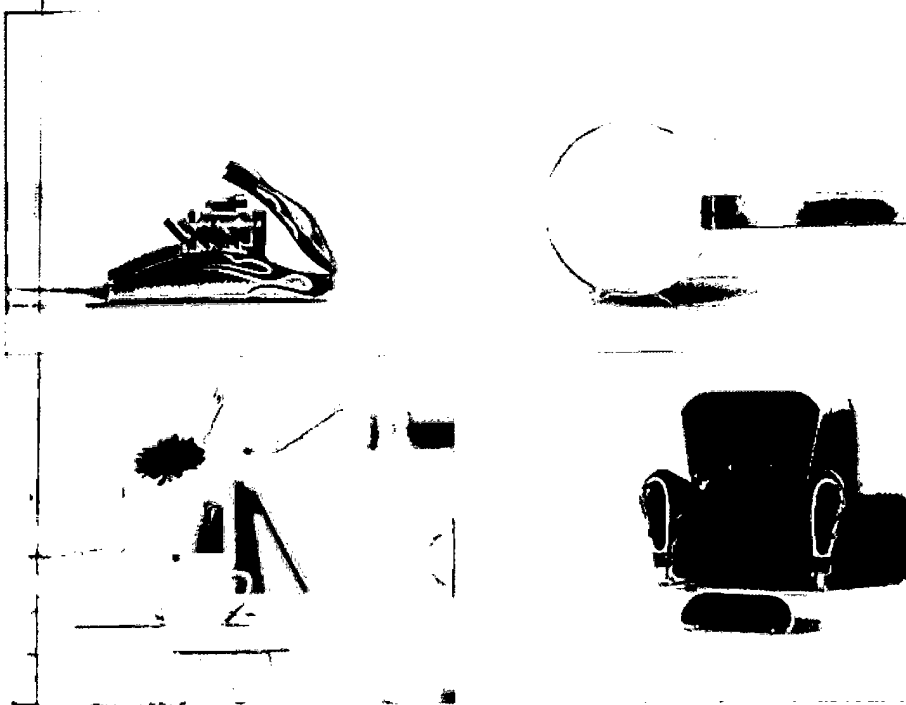
Filiales & participations entre 10 & 50 %

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	-488 314
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 085
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	3 751 417
Résultat du dernier exercice clos	89 377
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

4 bonnes raisons de choisir Altonéo



Audit • Expertise-Comptable • Droit • Conseil • Ressources humaines • Informatique

ALTONEO AUDIT

Siège social :

143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS ARGENTAN DISTRIBUTION

347 220 089 RCS ALENCON
21-23 Rue Pierre BEREGOVY
61 200 - ARGENTAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2017

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ARGENTAN DISTRIBUTION SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, alinéa 1, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net d'un montant de 6 122 394 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages,
- vérifier la permanence des méthodes de valorisation.

Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

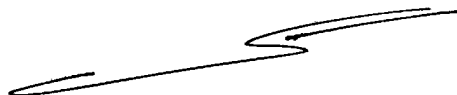
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Laval, le 21 septembre 2017

Le Commissaire aux Comptes

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	31 617 469	19 694 463	11 923 005	12 846 737
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 600 115	94 879	1 505 235	1 503 073
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	102 351	94 879	7 471	5 309
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	1 497 763
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 791 465	19 599 584	7 191 881	8 173 774
TERRAINS	954 749	403 358	551 391	549 867
CONSTRUCTIONS	20 536 573	14 818 779	5 717 793	6 538 182
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 003 586	4 120 781	882 804	1 032 883
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	265 981	256 664	9 316	14 067
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	30 575		30 575	33 775
AVANCES ET ACOMPTES				5 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	3 225 888		3 225 888	3 169 889
PARTICIPATIONS	1 272 000		1 272 000	1 272 000
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	223 461		223 461	185 429
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 253 600		1 253 600	1 247 350
PRETS	469 204		469 204	451 132
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	7 622		7 622	13 977
ACTIF CIRCULANT	9 077 635	25 340	9 052 295	8 755 006
STOCKS ET EN-COURS	6 122 393		6 122 393	6 019 718
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	12 152		12 152	9 866
MARCHANDISES	6 110 241		6 110 241	6 009 851
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	2 093 635	25 340	2 068 295	1 631 374
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	356 045	25 340	330 705	128 002
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 737 590		1 737 590	1 503 371
CREANCES DIVERSES (3)	516 204		516 204	596 927
DISPONIBILITES	225 909		225 909	398 497
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	119 491		119 491	108 488
TOTAL GENERAL	40 695 104	19 719 803	20 975 300	21 601 744
(1) Dont droit au bail			154 119	97 516
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF		Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES		5 395 598	5 557 306
CAPITAL		500 000	500 000
RESERVES		3 650 039	3 880 713
RESERVE LEGALE		50 000	50 000
AUTRES RESERVES		3 600 039	3 830 713
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 245 559	1 169 325
PROVISIONS REGLEMENTEES			7 266
RAPPEL CAPITAUX PROPRES		5 395 598	5 557 306
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES			136 869
PROVISIONS POUR RISQUES			136 869
DETTES (1)		15 579 702	15 907 568
DETTES FINANCIERES (2)		6 915 590	7 295 362
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)		5 923 368	6 405 618
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		992 221	889 744
DETTES D'EXPLOITATION		8 527 863	8 471 450
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		5 131 230	5 005 540
DETTES FISCALES ET SOCIALES		3 179 449	3 234 349
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION		217 183	231 560
DETTES DIVERSES		136 248	140 755
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		57 671	69 107
AUTRES DETTES DIVERSES		78 576	71 647
TOTAL GENERAL		20 975 300	21 601 744
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an		4 693 945 10 885 757	5 414 130 10 493 438
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		942 342	377 211

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	66 386 594	66 403 693
VENTES DE MARCHANDISES	64 975 359	65 161 869
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	55 040	49 625
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	897 639	889 807
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	65 928 039	66 101 302
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 603	23 086
REPRISES SUR PROVISIONS	181 613	34 418
TRANSFERTS DE CHARGES	53 675	90 711
AUTRES PRODUITS	192 662	154 174
CHARGES D'EXPLOITATION	64 176 926	64 374 624
ACHATS DE MARCHANDISES	50 186 247	50 417 101
VARIATION DES STOCKS	(100 389)	(40 832)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(17 742)	72 312
VARIATION DES STOCKS	(2 818)	1 238
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 502 804	4 474 833
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 190 894	1 136 238
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 264 929	5 220 094
CHARGES SOCIALES	1 680 780	1 781 191
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 253 795	1 232 533
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	25 340	30 323
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		11 469
AUTRES CHARGES	193 084	38 120
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 209 667	2 029 069
PRODUITS FINANCIERS	74 334	77 925
PARTICIPATIONS	64 884	70 816
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	7 067	5 754
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	2 382	1 354
CHARGES FINANCIERES	136 677	145 747
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	136 677	145 747
RESULTAT FINANCIER	(62 342)	(67 821)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 147 325	1 961 247

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 410	134 141
SUR OPERATIONS DE GESTION		73 202
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 943	1 960
REPRISES SUR PROVISIONS	21 466	58 979
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 458	35 650
SUR OPERATIONS DE GESTION	14 458	18 265
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		1 798
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		15 587
RESULTAT EXCEPTIONNEL	11 951	98 491
PARTICIPATION DES SALAIRES	453 448	432 544
IMPOTS SUR LES BENEFICES	460 270	457 869
Total des produits	66 487 339	66 615 760
Total des charges	65 241 780	65 446 435
BENEFICE NET COMPTABLE	1 245 559	1 169 325
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	9 943	11 931
Produits financiers concernant les entreprises liées	62 981	63 566
Charges financières concernant les entreprises liées	11 121	6 513

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois à 24 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement ANC N°2015-06, un test de dépréciation a été mené afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds commercial ; aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur du fonds. Sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|-----------------------------------|-------------|------------------------------------|------------|
| - Agencements des terrains : | 10 ans | - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Constructions : | 15 à 20 ans | - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 6 à 15 ans | - Matériel et mobilier de bureau : | 3 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles diverses :

Absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012

Fonds de commerce	639 974	-	-	639 974
Terrain	-	-	-	-
Construction	-	-	-	-
	639 974			639 974

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 595 781	12 322	7 988	1 600 115
Immobilisations corporelles	26 570 423	261 743	40 700	26 791 466
Immobilisations financières - titres	2 519 350	6 250		2 525 600
Immobilisations financières - créances	650 539	72 135	22 386	700 288
	31 336 094	352 450	71 074	31 617 469

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	92 708	10 160	7 988	94 880
Immobilisations corporelles	18 396 648	1 243 636	40 700	19 599 584
	18 489 356	1 253 796 (*)	48 688	19 694 464
(*) Dont dotation :				
. linéaire		1 075 650		
. dégressive		178 146		
. exceptionnelle		-		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	7 267		7 267	
Provisions pour risques et charges (1)	136 869		136 869	
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	58 944	25 340	58 944	25 340
	203 080	25 340 (*)	203 080 (*)	25 340
(*) Dont :				
. exploitation		25 340	181 613	
. financier				
. exceptionnel			21 467	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 136 869
- montants repris parce que devenus sans objet : -

(1) En janvier 2017, la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi formé par la société coopérative nationale mettant ainsi fin au contentieux l'opposant au Ministère de l'Economie. La provision est reprise et la charge définitive est constatée en résultat courant (123 k€).

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	700 288	154 119	546 169
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	2 093 636	2 093 636	
Créances diverses	516 205	516 205	
Charges constatées d'avance	119 492	119 492	
	3 429 621	2 883 451	546 169

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	951 963	951 963		
Emprunts bancaires (1)	4 971 406	888 320	2 575 129	1 507 957
Emprunts & dettes financières divers (2)	992 222	607 614	384 608	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	8 527 863	8 301 612		226 251
Dettes diverses	136 248	136 248		
Produits constatés d'avance				
	15 579 702	10 885 757	2 959 738	1 734 208

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	5 427
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	100 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 150 642
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	554 121

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	Hypermarché	Drive	Total
- Ventes de marchandises	62 077 159	2 898 200	64 975 359
- Production vendue (biens)	53 154	1 886	55 040
- Production vendue (services)	850 812	46 828	897 640
	62 981 125	2 946 914	65 928 039

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	13
- Agents de maîtrise	17
- Employés	170
	200

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 270 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, d'innovation, de formation, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017, au taux de 7 %.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 288 k€.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et Amendes (dont non déductibles 1 685 €)	4 928	-
Intérêts de retard s/contrôle URSSAF	1 330	-
Subvention accordée à une filiale	8 200	-
Cession immobilisations corporelles	-	4 600
Provision pour investissements	-	7 267
Provision pour risques et charges	-	14 200
Produits exceptionnels divers	-	344
	14 458	26 411

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	226 724
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	226 724
	<u>453 448</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	603 390
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-143 120</u>
	460 270

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	252 333
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	260 549

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 4 971 407 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	200 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 074 053	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	600 000	600 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 37 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

664 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, de 1 000 € pour 30 ans, de 1 500 € pour 35 ans et de 2 000 € pour 40 ans.

Entreprises liées	S.C.I. PYRAMIDE	S.A.R.L. OILDIST	S.A.S. MARTHOLD
Participations	1 197 000	75 000	-
Créances rattachées à des participations	125 376	98 085	-
Titres immobilisés divers	-	585	-
Créances diverses	-	-	294 349
Emprunts et dettes financières divers	-	-	554 121
Produits de participation	61 047	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	1 349	585	-
Intérêts et charges assimilées	-	-	11 121
Produits exceptionnels reprises sur provisions	-	8 200	-
Charges exceptionnelles subvention accordée	-	8 200	-

Filiales & participations à plus de 50 %

S.C.I. PYRAMIDE
61 200 ARGENTAN
R.C.S. ALENCON 429 445 455

Capital	6 100
Capitaux propres autres que le capital	119 543
Quote-part du capital détenu	99.8%
Valeur brute des titres détenus	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	1 197 000
Prêts et avances consentis	125 376
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	63 805
Résultat du dernier exercice clos	61 372
Dividendes encaissés	61 047

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.A.R.L. OILDIST
61 220 BRIOUZE
R.C.S. ALENCON 449 617 117

Capital	375 000
Capitaux propres autres que le capital	-488 314
Quote-part du capital détenu	20.0%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	98 085
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	3 751 417
Résultat du dernier exercice clos	89 377
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 21/23 rue Pierre Bérégovoy - 61200 ARGENTAN
347 220 089 RCS ALENCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 245 559,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 245 559,06 euros

Un prélèvement sur le compte "autres réserves" 134 440,94 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 1 380 000,00 euros

A titre de dividendes 1 380 000,00 euros

Soit 1 380 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 760 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 377 240 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2014	991 000 €	1 000	1 982 €	989 018 €
31/03/2015	1 500 000 €	1 000	3 000 €	1 497 000 €
31/03/2016	1 400 000 €	1 000	2 800 €	1 397 200 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Franck ANDREU

